

Mise à jour du plan cadastral de la commune de Vic-Fezensac



Mise à jour du plan cadastral de la commune de Vic-Fezensac

Le Pôle Topographique de Gestion Cadastre va procéder à la mise à jour du plan cadastral de la commune de Vic-Fezensac dans le cadre de sa tournée de conservation au titre de l'année 2024.

Ces opérations consistent à relever, et à mettre à jour sur les plans, les opérations de constructions réalisées suite à permis de construire ou déclarations préalables.

Ces opérations, qui vont débiter le 06/08/2024, devraient durer un mois environ



**DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES**



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS

COMMUNE DE VIC FEZENSAC

CADASTRE

TOURNÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que le Géomètre du Cadastre
procédera à la mise à jour du plan cadastral dans la commune

Il est précisé que le géomètre est autorisé à pénétrer dans les propriétés closes ou
non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations. (Loi du 6 juillet 1943).

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

Cette opération aura lieu à compter du 06/08/2024
Pour une durée de un mois environ.